

Texte d'inauguration de la journée d'étude
« Articuler pratiques et recherche » de l'ONPE

**De la petite enfance à l'adolescence : accéder à l'expression de l'enfant en
protection de l'enfance**
Journée en hommage à Paul Durning

Agnès Gindt-Ducros
26 novembre 2018

Mesdames, Messieurs,

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre présence nombreuse aujourd'hui dans cet amphithéâtre de l'Abbé Grégoire du conservatoire national des arts et métiers, pour la journée annuelle de l'Observatoire national de la protection de l'enfance, intitulée « Articuler pratiques et recherches ».

Je me félicite et je me réjouis tout particulièrement que notre journée d'étude puisse se dérouler dans cet amphithéâtre. En effet, s'il est un lieu dédié à la rencontre entre le monde académique et le monde professionnel, il s'agit bien du Conservatoire National des Arts et Métiers. Or cette volonté d'articuler ces deux mondes, d'articuler donc pratiques et recherches ou recherches et pratiques, constitue un des éléments fondateurs de l'Observatoire National de la Protection de l'Enfance puisque, dès sa création par Paul Dürning, en 2004 sous le nom alors d'observatoire national de l'enfance en danger – ONED – le principe fut posé que cet observatoire, par le soutien qu'il apporte à des travaux de recherche et par les divers travaux qu'il réalise en propre, cherche à concilier les connaissances et la rigueur de la recherche scientifique avec les pratiques institutionnelles et professionnelles observées sur l'ensemble du territoire.

Je ne vous apprendrai donc rien en vous rappelant que depuis 2005, chaque année l'ONPE soutient des travaux de recherche par le biais de deux appels d'offre, l'un dit ouvert et le second dit thématique. Les journées d'étude de l'ONPE consistent à permettre aux équipes qui ont mené des recherches retenues, suivies et validées par les experts du conseil scientifique de l'ONPE, de présenter leurs résultats. 2018 ne déroge donc pas à la règle et nous sommes ensemble aujourd'hui pour nous pencher sur les travaux qui ont émané de l'appel d'offre thématique de l'année 2015 consacré à « Accéder à l'expression de l'enfant en protection de l'enfance ».

Nous entendrons donc aujourd'hui, à la fois les professionnels chercheur.e.s praticiens du travail académique qui ont mené leurs travaux dans le cadre de cet appel d'offre et qui nous transmettront leurs résultats et des professionnels, praticiens du travail social, qui en regard nous transmettrons leurs réactions et leurs réflexions face à ces travaux, sur ce qu'ils peuvent apporter aux pratiques du travail social et sur les interrogations qui peuvent en émerger, elles-mêmes pouvant alors devenir des sources de questionnement continuant à alimenter sans cesse de futures recherches.

La thématique que nous allons aborder aujourd'hui « Accéder à l'expression de l'enfant en protection de l'enfance » revêt un caractère particulier car elle reflète un mouvement social majeur des cinquante dernières années, qui a conduit à modifier progressivement la manière de considérer l'enfant dans la société et par conséquent également l'enfant dans la protection de l'enfance.

Quelques jours à peine après la date anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant dont fêterons le trentième anniversaire en 2019, nous ne pouvons que constater l'importance et même la nécessité de rechercher le plus et le mieux possible l'expression des enfants et/ou des adultes qui les entourent, qui s'en préoccupent et qui s'en occupent, qu'ils soient parents, membres de la

famille et/ou professionnels. Cette progression peut aussi se voir dans l'évolution qui a conduit à passer d'une définition de la protection de l'enfance en 2007, centrée sur la prévention des difficultés auxquelles les parents peuvent être confrontés dans l'exercice de leurs responsabilités parentales, vers une définition en 2016 de la protection de l'enfance visant à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant. Ainsi, susciter, recueillir, écouter et prendre en compte sa parole est indispensable car finalement, qui est le mieux placé pour être en mesure de s'exprimer sur ses besoins si ce n'est la personne elle-même ou celles et ceux qui l'accompagnent au quotidien ?

Pour l'observatoire national de la protection de l'enfance, cette journée d'étude 2018 revêt aussi un caractère particulier car nous souhaitons y rendre un hommage à Paul Dürning que j'ai déjà cité précédemment. Créateur et premier directeur de l'observatoire mais aussi directeur du groupement d'intérêt public enfance en danger, Paul Dürning qui est décédé le 30 juillet dernier, a réellement marqué l'histoire de la protection de l'enfance des trente dernières années et a laissé des connaissances, des concepts et des manières de faire qu'il s'agit maintenant de transmettre. Je n'ai personnellement pas eu la chance de rencontrer Paul Dürning, mais j'ai pu mesurer au cours de cette année 2018, la première que je viens de passer comme directrice de l'observatoire national de la protection de l'enfance, comme il a pu influencer, donner à ce champ et transmettre des valeurs et des convictions toujours très présentes dans la vie et l'activité de l'observatoire. Alors qu'à la fin des années 2000, un constat avait été fait du peu de recherches réalisées en protection de l'enfance, l'engagement immédiat de Paul Dürning au côté du conseil scientifique de l'observatoire a permis de donner une première réponse à ce manque par la création des appels d'offre dont j'ai déjà parlé, mais au-delà et à travers ceux-ci, par la construction d'un véritable réseau de recherche qui s'est progressivement constitué

notamment grâce à de nombreuses personnes qui ont travaillé à l'ONPE qui poursuivent encore et maintenant une activité de recherche.

Dans nos réflexions de ce jour, il me paraît aussi essentiel de se souvenir que Paul Dürning a enrichi les évolutions de la politique publique de protection de l'enfance en insistant notamment sur la prise en compte de la participation des familles dans le dispositif de protection de l'enfance et en promouvant la notion de "suppléance" parentale qui doit permettre à la famille de garder ou de retrouver sa place, en la sollicitant dans un certain nombre d'actes éducatifs. Du "faire pour" au "faire avec" dans l'intérêt de l'enfant, de la "recherche sur" à la "recherche avec", Paul Dürning a fait partie de ceux qui ont souhaité et qui ont contribué à ouvrir le chemin de la protection de l'enfance vers des démarches participatives, soucieuses de l'expression des parents, des familles et des enfants.

Les travaux qui vont nous être présentés aujourd'hui vont tout à fait dans ce sens. Etymologiquement « *infans* » c'est-à-dire sans parole, nous accèderons ce matin d'abord à l'expression des plus petits et de leurs parents en centre parentaux puis à l'expression de ces plus petits confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance via les professionnels qui les accueillent en établissements ou en famille d'accueil. Il s'agit là d'une expression et d'une parole qui passe inévitablement par le filtre de l'interprétation des adultes qui entourent ces plus petits. Puis l'après-midi sera consacrée à l'expression plus directe des plus grands que sont les adolescents et les adolescentes. Pour la dernière recherche sur les besoins des adolescentes qui elle s'effectue en dehors du cadre de l'appel d'offre 2015 de l'ONPE, nous sommes ravis d'accueillir une équipe franco-québécoise qui nous apportera un éclairage transatlantique toujours très enrichissant de ces questions.

Si elles le désirent, les personnes qui s'exprimeront aujourd'hui, chercheuses et chercheurs, professionnels et professionnelles, participants et participantes. pourront évoquer ce que Paul Dürning leur a transmis ou pourront tout simplement à travers leur propre expression dire ou montrer l'importance de la notion de transmission, qu'elle se fasse entre des pratiques et des recherches ou des recherches et des pratiques mais surtout entre des personnes qui ensemble ont envie de transmettre du bien et même du mieux à des enfants, ici ceux de la protection de l'enfance. C'est probablement ainsi que nous pourrons le mieux rendre hommage à Paul Dürning en illustrant comment la connaissance en protection de l'enfance s'appuie sur un continuum qui articule et remet sans cesse à l'ouvrage ses savoir et ses savoir-faire au service d'enfants vulnérables qui expriment des besoins bien spécifiques auxquels nous devons tous ensemble être attentifs pour pouvoir y répondre le mieux.

Je vous souhaite une journée riche d'enseignements et d'échanges et je vous remercie de votre attention.